

Communiqué conjoint Maroc-Allemagne

22 janvier 2015

1. A l'invitation du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Royaume du Maroc, M. Salaheddine Mezouar, le Ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, M. F-W Steinmeier, accompagné d'une forte délégation (parlementaires, hommes d'affaires, personnes du monde de la culture) a effectué une visite de travail les 22 et 23 janvier 2015 au Maroc.
2. Au cours de leurs entretiens, les deux Ministres se sont félicités de la dynamique positive que connaissent les relations bilatérales Maroc-Allemagne et de leur avenir prometteur, à la faveur de la conclusion, en septembre 2013, de la déclaration de Rabat.
3. Ils ont réitéré leurs engagements, à cet effet, pour la mise en œuvre de la déclaration de Rabat, dont les termes visent l'approfondissement et l'élargissement des relations bilatérales dans la perspective de la mise en place d'un partenariat renforcé Maroc-Allemagne.
4. Ils ont souligné, dans ce cadre, l'importance de consolider le dialogue et la concertation politique de développer les relations économiques et culturelles et de promouvoir les contacts entre les sociétés civiles des deux pays.
5. Les deux parties ont convenu à cet égard de tenir, au cours du deuxième semestre 2015, une réunion regroupant des représentants des Ministères en charge, entre autre, de l'énergie, de l'industrie, de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, de la culture, présidée par les deux Ministres des Affaires étrangères ou entre la Ministre déléguée et le Secrétaire d'Etat, afin d'adopter une feuille de route visant l'approfondissement de la coopération entre les deux pays dans les différents domaines.
6. Les deux Ministres ont constaté avec satisfaction le niveau de la coopération au développement, importante et diversifiée. La session des négociations intergouvernementales tenue, à Rabat en octobre 2014, a donné une nouvelle impulsion à cette coopération et se réjouissent de la perspective de la visite qu'effectuera au Maroc le Ministre fédéral de la coopération économique et du développement au cours de l'année 2015.
7. Ils sont félicités de la tenue en septembre 2014, à Casablanca, de la seconde session de la commission économique mixte qui a fait ressortir, notamment, un potentiel important en termes d'échanges commerciaux et d'investissements allemands au Maroc.
8. Les deux Ministres ont noté avec satisfaction les résultats des rencontres économiques qui ont ouvert la voie à de nouvelles perspectives d'investissements allemands au Maroc et ont encouragé une réflexion visant à promouvoir les possibilités d'investissements conjoints en Afrique.
9. Les deux parties se sont félicitées des progrès réalisés en matière de partenariat énergétique et ont réaffirmé leur disponibilité à travailler de manière plus étroite dans

le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ainsi que sur le plan de développement des technologies énergétiques durables.

10. Les deux Ministres se sont félicités de la participation du Maroc comme invité d'honneur à l'édition 2016 de la foire agricole de Berlin dite « semaine verte de Berlin ».
11. Les deux Ministres conviennent d'approfondir et d'élargir leur coopération interuniversitaire, culturelle et en faveur de la jeunesse. Ils ont souligné l'importance de renforcer davantage le dialogue interculturel, notamment à travers, la coopération de l'Institut Goethe et les échanges entre les universités allemandes et marocaines en 2015 qui sont invitées à présenter des projets communs à l'office allemand d'échanges universitaires.
12. Les deux Ministres ont convenu, par ailleurs, de l'organisation, en 2015, d'un premier voyage d'information et de réseautage en Allemagne dans le domaine de la coopération entre les musées.
13. Les Ministres ont également mis l'accent sur l'importance d'organiser un forum parlementaire, prévu par la déclaration de Rabat, qui constituerait une instance adéquate pour les parlementaires marocains et allemands pour examiner les questions d'intérêt commun et renforcer leur coopération parlementaire.
14. La partie marocaine a remercié l'Allemagne pour ses efforts d'accompagnement, dans le cadre de la coopération au développement, pour la réalisation de ses grands chantiers en matière de réformes institutionnelles, de modernisation économique et de développement social.
15. La partie allemande s'est félicitée, de son côté, des avancées réalisées par le Maroc visant la consolidation de l'Etat de Droit et de la bonne gouvernance. Les deux parties ont convenu que des projets concrets, inscrits dans le cadre du programme « partenariat de renforcement du processus démocratique », soient initiés dans ces domaines.
16. Tout en saluant la qualité du partenariat privilégié qui lie le Maroc et l'Union européenne, les deux parties ont souligné l'importance de concrétiser le Plan d'action pour la mise en œuvre du Statut Avancé, visant l'établissement d'un Espace de valeurs partagées et, à terme, d'un Espace Economique Commun. A cet égard, elles ont affirmé leur volonté d'approfondir le dialogue politique et stratégique, de poursuivre les négociations sur un Accord de Libre Echange Complet et Approfondi mutuellement bénéfique, améliorer la connexion du Maroc aux réseaux transeuropéens de transport, d'énergie et de recherche et de mettre en œuvre le Partenariat pour la Mobilité dans toutes ses dimensions.
17. Les deux Ministres ont également convenu d'œuvrer au renforcement de ce Partenariat dans le cadre d'une Politique de voisinage révisée, dotée d'une vision stratégique ambitieuse qui tienne compte des intérêts et des défis communs.
18. Les deux Ministres ont passé en revue les questions internationales et régionales d'intérêt commun et ont souligné l'importance de consolider leurs consultations sur les sujets d'actualité.

19. Les deux parties ont souligné que la relance de l'Union du Maghreb Arabe est une nécessité afin de permettre aux cinq pays de l'espace maghrébin de vivre en paix et en stabilité et de connaître un développement socio-économique durable et soutenu.
20. Le Ministre allemand a souligné la position constante de son pays concernant la question du Sahara en soulignant le soutien de l'Allemagne aux efforts des Nations Unies pour parvenir à une solution politique définitive et mutuellement acceptable. Les deux parties ont noté que le Conseil de Sécurité des Nations Unies a qualifié de sérieux et crédibles les efforts du Maroc pour faire avancer la recherche d'une solution.
21. Les deux Ministres se sont accordés d'organiser, en 2015, dans le cadre du Partenariat de Deauville, une Conférence sur l'intégration régionale.
22. Les deux Ministres ont réitéré leur appui à la paix et la stabilité, notamment, en Afrique et leur détermination à lutter contre le terrorisme, sous toutes ses formes et manifestations.
23. Les deux Ministres ont exprimé leur préoccupation concernant l'insécurité et l'instabilité dans la région Sahélo-saharienne.
24. La partie allemande s'est félicitée du rôle joué par le Maroc dans la prévention et la lutte contre la menace terroriste dans les régions MENA et Afrique et son soutien à la stabilisation des pays du voisinage sahélo-saharien, notamment dans le domaine économique et religieux. Ils ont convenu, à cet effet, de coordonner leurs actions, de promouvoir une coopération bilatérale dans le domaine sécuritaire.
25. Les deux Ministres ont réitéré leur engagement à œuvrer en faveur d'un règlement juste et définitif au conflit israélo-palestinien et ont réaffirmé leur soutien au peuple palestinien en vue d'instaurer un État démocratique, souverain et viable vivant en paix et en sécurité aux côtés d'Israël.
26. Les deux Ministres se sont déclarés profondément préoccupés de la persistance du conflit en Syrie et de ses répercussions sur la paix et la sécurité régionales, de même qu'ils ont marqué leur profonde inquiétude face à la détérioration de la situation humanitaire de la population syrienne ainsi que des réfugiés syriens dans les pays voisins. Les deux Ministres ont réitéré leur conviction que seule une solution politique pourra mettre fin à la crise en Syrie et ont déclaré leur soutien à l'envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Syrie M. Staffan de Mistura.
27. Les deux Ministres se sont déclarés satisfaits des résultats positifs de cette visite de travail et ont convenu de se concerter régulièrement sur l'état d'avancement des différentes questions évoquées lors de leurs consultations.